

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	09
Présents :	06
Votants :	07
01-03-2024	

L'an deux mille vingt quatre
le : 26 mars
Le Conseil Municipal de la Commune de
SAINT LAURENT SUR OUST
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la salle de la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Michel BERTHET, Maire.
Date de convocation : 12/03/2024
Présents : BERTHET Michel, ASFEZ Peggy, DANY Stéphane,
DEFONTAINE Gilles, MICHEL Rémi et PERRET Morgane,
Absents : GUILLEMOT Thomas – BRULE Corinne (excusée
donnant sa voix à MME ASFEZ Peggy) – LE GOFF Tony
(excusé)

M Stéphane DANY a été élu secrétaire de séance

OBJET : Vote des Taux d'Imposition 2024

Monsieur le Maire propose au conseil, comme chaque année de décider si la commune augmente les taux fonciers pour cette année. Les élus soulignent le fait qu'ils n'ont pas augmenté le taux depuis quelques années. Monsieur le maire soumet au conseil une simulation d'augmentation de 02% afin de ne pas impacter de manière conséquente les foyers.

Ainsi pour l'année 2024 les taux de références seraient les suivants :

- Taxe foncière bâtie :	40,17
- Taxe foncière non bâties :	52,21
- Taxe d'habitation :	15,43

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité l'augmentation de 02% pour l'année 2024.

Pour copie conforme,
Le 08/04/2024

Certifié exécutoire

Le Maire,
Michel BERTHET

